

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

70.008

Objet

Indemnités aux sapeurs-  
pompiers  
vétérans.

DATE DE CONVOCATION

2 FEVRIER 1970

DATE D'AFFICHAGE

7 FEVRIER 1970

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 24

Nombre de présents ..... 20

Nombre de votants ..... 21

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix  
le six février à 19 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de M. Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MATRAS, BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET,  
NAULIN, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTREAU, Mme BIDEAU  
MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, RELX, DOMEQ, BERLAND, TETARD, STIPAL,  
CAMBLONG, NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. BUJARD

Absents : MM.

M TETARD a été élu Secrétaire.

Chaque année, le Conseil Municipal alloue une prime de  
vétérance aux sapeurs-pompiers âgés de plus de 60 ans et ayant  
servi la plupart du temps comme volontaire durant 30 années et plus.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions du Capitaine, Chef de Corps,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

#### DECIDE :

- d'allouer à partir de l'année 1969, les primes suivantes aux  
sapeurs-pompiers vétérans :

|  |            |
|--|------------|
| - M. MABILLE du CHESNE Xavier (ex capitaine<br>chef de Corps)..... | 250,00 Frs |
| - M. ARCHELAUS René .....  | 120,00 "   |
| - M. GAUDIN Jules .....  | 120,00 "   |
| - M. MECHAIN Marcel .....  | 120,00 "   |
| - M. PLATON René .....   | 120,00 "   |
| - M. RENOULEAU Paul .....  | 120,00 "   |
| - M. RIGOUR André .....  | 120,00 "   |
| - M. SEUREAU Guy .....   | 120,00 "   |
| - M. RAMBERT Eugène .....  | 120,00 "   |
| - M. RIGOUR Raymond .....  | 120,00 "   |

TOTAL ..... 1 330,00 Frs

./....

- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 942 article 6511 de l'exercice 1969.

FAIT et DELIBERE à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits

Ont signé au registre MM.les Membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire,  
l'Adjoint Délégué,



M. FOUCHE.



APPROUVÉ  
ROCHEFORT-MER, le 18 FEV. 1970  
Le Sous-Préfet,